



Votre logiciel Apimécanique

23 juin 2021

Cession de l'activité Apimécanique

Chère utilisatrice, cher utilisateur,

Nous vous comptons parmi nos utilisateurs du logiciel Apimécanique et nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez.

Nous vous l'annoncions dans notre courrier en date du 19 avril, un projet de cession de l'ensemble de l'activité relative à la commercialisation et à l'exploitation des logiciels Apimécanique (Apimécanique Standard et Apimécanique Evolution), était en cours auprès du Groupe Sinari.

Ce projet est maintenant finalisé et la cession sera effective au 30 juin. Ainsi, le Groupe Sinari via sa filiale **Icare**, deviendra à compter de cette date le fournisseur de l'ensemble des activités relatives aux logiciels Apimécanique.

Votre interlocuteur privilégié chez votre partenaire reste bien entendu à votre disposition si vous souhaitez de plus amples informations.

Nous vous prions de croire, chère utilisatrice, cher utilisateur, à l'assurance de nos sentiments les plus dévoués.

Pacôme Lesage

Président

Sage